

que dans le Roïaume de Tunquin , on avoit fuscité une terrible perfécution contre les Chrétiens qui s'y trouvent , & que deux de fés Religieux , Espagnols de nation , qui y étoient Miffionnaires , avoient reçu la couronne du martyr.

F R A N C E.

PARIS (*le 15. Juin.*) Le 1er. de ce mois Monsieur est venu chargé des ordres du Roi , tenir une féance à la Cour des Aides. Les membres de cette Cour avoient adreffés des remontrances à S. M. fur la forfaiture qui les choque beaucoup , fur quelques autres objets , & entr'autres fur la prétention qu'ils ont que les Ducs & Pairs doivent venir fiéger parmi eux. On fent bien que le Parlement qui fe croit uniquement & essentiellement la Cour des Pairs , réclamera contre cette efpèce d'ufurpation ; mais en attendant le Roi a fait enregistrer par le miniftre de Monsieur , une Déclaration qui acquiefce à quelques-unes des demandes de cette Cour ; mais quant à la forfaiture , Sa Maj. a fait témoigner fon mécontentement de ce qu'on avoit ôfé revenir fur cet objet , & pour qu'il ne reffe aucune trace de ces représentations , Monsieur s'est emparé de la minute , pour la remettre entre les mains du Roi.

Le 2 de ce mois , les Juges du Châtelet ont rendu fentence dans l'affaire du Comte de Guines , qui a été déchargé de la plainte